

ONP : Les 3 ans montés à Saint Lô. Engagement et programme

Les trois ans montés auront lieu le 2 juin 2013 au Haras National de Saint Lô.

Le concours est qualificatif pour le Championnat de Normandie lors du NHS à Saint-Lô.

Sujets admis : Tout équidé de taille poney. Un même animal ne peut participer qu'à un seul local et à un seul régional.

Le bordereau d'engagement est disponible [ICI](#), à renvoyer à Lydie Huault LE MONT 14410 BERNIERES LE PATRY

Les engagés

(la date sur le logiciel est erronée, le concours a bien lieu le 2 juin !)

Les horaires

Le listing

Voici les principales informations concernant le concours :

Engagements :

Pour être pris en compte, chaque engagement devra être confirmé par l'envoi d'un chèque à l'ordre de l'ONP au moins 15 jours avant le début du concours. Une pénalité de 10€ sera appliquée pour les retardataires. Aucun numéro de tétière ne sera distribué aux poneys dont l'engagement n'aura pas été intégralement payé.

Conditions de participation:

Pour toutes les catégories : document d'accompagnement validé à la date de l'engagement et présenté sur le lieu des concours, à jour des vaccinations anti-grippales.

TARIFS 2013: 20€

L'ONP offre à ses adhérents une réduction de 50% du montant des engagements aux concours qu'elle organise, soit 10€ l'engagement.

Primes : Des primes sont attribuées par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation aux poneys inscrits à un livre généalogique des races françaises de poneys, ainsi que ceux ne portant que l'appellation "Poney" ou "Origine Constatées". Les mâles ne sont admis et primés qu'au local. Les animaux de la section 5 (hors taille) ne sont pas primés.

Catégories concernées pour le 3 ans montés – Sections – Horaires :

Trois catégories possibles : poulains entiers (local uniquement), poulains hongres, pouliches

Les entiers sont présentés et classés séparément des hongres et pouliches, dans chacune des sections de taille. Les sections de taille sont les suivantes (non ferré) :

Section A : moins de 1,20m

Section B : de 1,20 à 1,30m

Section C : de 1,31 à 1,40m

Section D : de 1,41 à 1,48m

Section E : de 1,49 à 1,55m

Les épreuves débutent par la première section et se succèdent dans l'ordre suivant : saut en liberté, jugement de modèle, présentation montée. Les horaires de passage seront communiqués aux participants à la clôture des engagements. Ces horaires sont fixes. Nous comptons sur la ponctualité des éleveurs afin de faciliter le déroulement de la manifestation.

Une buvette et une rôtisserie (avec notamment de très bonnes saucisses) seront présentes sur place pour vous accueillir dans les meilleures conditions

Des lots seront attribués au premier quart de chaque catégorie.

Les juges seront les suivants :

Juges obstacles : Jacques Mistelli ; Samuel ADAM

Juges modèles et allures : -Alcide BACHELET ; Fernand GRALL ; Monsieur VASSELIN ; Gilbert LESERVOISIER (à confirmer)

Toise : Loïc LEPAUMIER

Tous les poneys seront toisés lors des concours locaux.

La toise sera confidentielle et uniquement communiquée à l'éleveur.

Elle servira en revanche à affecter les poneys à la bonne catégorie (A B C D E) lors des engagements au concours régional.

Par exemple :

Un éleveur présentant un poney qu'il croit taille D au local, mais toisé 1m38, sera affecté à la catégorie C si l'éleveur engage le concours régional.

Un éleveur présentant un poney qu'il croit taille D au local, mais toisé 153, sera affecté à la catégorie E si l'éleveur engage le concours régional.